

du 3 Décembre 1993

ARRÊTÉ N° 93-597 /MFPRA/DGFP/DME/SIE
Portent rectificatif au décret n°
91/147/MTSS-DGFP-DGPCE du 19 Mars 1991
portant intégration et nomination de
certains candidats dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Sociaux (Enseignement)
en tête : NGABOU (Joseph)

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAÎTRISE DES
EFFECTIFS

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la constitution du 15 Mars 1992 ;
 - (/u la loi n°02/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
 - (/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n°63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
 - (/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
 - (/u le décret n°67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, de l'Enseignement abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun de l'Enseignement ;
 - (/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n°93/319 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - (/u le décret n°93/218 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
 - (/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérimaires des Ministères ;
 - (/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
 - (/u le décret n°91/147 du 19 Mars 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) ; en tête : NGABOU Joseph.
- Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;

D.G.B.

D.G.C.F.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n°91/147/MTSS-DGFP-DGPCE du 19 Mars 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête: NGOBOU Joseph.

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n°67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du CAPEL, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur Certifié de Lycée stagiaire de 1er échelon, indice 830

- ONGOUNDOU (Patrice Bonaventure) né le 1er Avril 1962 à Guesso
- MEKOYO (Gabriel) né le 7 Septembre 1958 à Ombebo
- MOUMAT (Eric François) né le 24 Septembre 1960 à M'Vouti
- Emmanuel Jean, né vers 1958 à Pointe-Noire.

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1989 et nommés au 1er échelon de leur grade, indice 830 pour compter du 14 Novembre 1989. Acc= 1an.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 3 Décembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives

Jean Prosper K O Y O.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- DGFP/DME.....3
- DGFP/BST.....3
- DGB.....3
- DGCF.....1
- MENRSE.....2
- DPAA/MENSE.....2
- DOSSIERS.....12
- INTERESSES.....4
- SGG/BC.....2./-